



SPTB1BA

2024 - 2025

Bachelier en sciences politiques, orientation générale
(français-néerlandais-anglais)

A Bruxelles Saint-Louis - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues :

SPTB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont le pouvoir politique est exercé au niveau national, européen et international ?

Réaliser un bachelier en sciences politiques dans un programme trilingue français-anglais-néerlandais constitue un atout pour la poursuite de vos études et votre carrière dans un environnement plurilingue et international.

Ce programme trilingue de bachelier en sciences politiques organisé sur le site Saint-Louis - Bruxelles permet de suivre une partie de votre formation en anglais et en néerlandais. Le principe consiste à suivre une partie de son cursus dans une langue autre que le français : quatre unités d'enseignement (2 en anglais et 2 en néerlandais) pour le programme trilingue français-anglais-néerlandais.

Les études de bachelier en sciences politiques consistent principalement à apprendre à décoder les mécanismes de pouvoir qui régissent le monde d'aujourd'hui :

- Comment se prend une décision, à quel niveau de pouvoir ?
- Qui pèse réellement sur la décision, au profit de quel intérêt ?
- Quels sont les grands systèmes de pouvoir politique dans l'histoire et dans le monde ?
- Comment peut-on expliquer leur apparition, leur évolution, leurs réussites, leurs difficultés ?
- Quels sont les principaux enjeux contemporains, sur le plan national, européen, mondial ? Qui opposent-ils ? Dans quels rapports de force ? Avec quels scénarios de dénouement ?

Autant de questions auxquelles les sciences politiques apportent des réponses à travers différents domaines spécialisés : les partis et les groupes d'intérêts, les études électorales, les relations internationales, les régimes politiques, etc.

Mais le pouvoir ne fonctionne pas en vase clos. Des cours de sociologie, d'histoire, de droit, d'économie et de philosophie permettent d'éclairer les relations humaines en général, leur fonctionnement et évolution. Enfin, décrypter une question politique implique de maîtriser les outils de récolte et d'analyse des données nécessaires pour comprendre de façon scientifique les phénomènes humains : recherches documentaires, observations de terrain, interviews, enquêtes d'opinion, analyses statistiques, etc.

Votre profil

Vous voulez comprendre les enjeux et les transformations politiques et sociales contemporaines ? Vous voulez en être acteur ou actrice au niveau local, national, européen et international ?

Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, connaissance de l'anglais et du néerlandais, attention constante à l'actualité sont des prérequis de base pour le-la futur-e étudiant-e du programme trilingue en sciences politiques.

- Vous disposez des bases en anglais et en néerlandais vous permettant de suivre des enseignements en anglais et en néerlandais.
- Il n'y a pas de sélection à l'entrée des programmes plurilingues.
- Un test de langue écrit est néanmoins organisé en début d'année. Il permet, à titre indicatif, d'évaluer le niveau en langues et de conseiller ou déconseiller la filière bilingue ou trilingue.
- En cas de difficultés persistantes, la possibilité existe de revenir au programme de base, en français, avec des cours de langue.

Votre futur job

Le diplôme de bachelier en sciences politiques vous donne accès à une diversité de master en Belgique ou à l'étranger. Au terme d'un master en sciences politiques, les débouchés sont nombreux et variés.

On retrouve des politologues dans toutes les fonctions en lien avec l'action des pouvoirs publics :

- **sa mise en Œuvre** : administration de l'État, d'une organisation internationale, de la commission européenne, d'un organisme public régional ;
- **son élaboration** : participation à une assemblée élue, assistance parlementaire ou ministérielle, société de consulting ;
- **son influence** : lobbying au sein d'un groupe de pression, responsable de campagne dans une ONG, attaché-e à un parti, à un syndicat, à une fédération industrielle ;
- **son analyse** : journalisme, consultance, sondage, recherche, analyse dans un service d'études ;
- **son enseignement** : formation dans une organisation d'éducation permanente, enseignement secondaire supérieur, de promotion sociale, dans une haute école ou à l'université.

Votre programme

Le programme de bachelier en sciences politiques est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits.

Le programme comporte deux volets : l'un **généraliste**, l'autre **politologique**.

La partie **généraliste** du programme vise l'acquisition d'une formation de base en sciences humaines et sociales. Cette connaissance s'acquiert, d'une part, par des enseignements introductifs aux principales disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, histoire, économie, droit, sociologie, psychologie) et, d'autre part, par des unités d'enseignement et séminaires qui ont pour objet l'apprentissage de différentes gammes de méthodes d'analyse en sciences humaines et sociales.

La partie **politologique** du programme s'articule autour d'unités d'enseignement de sciences politiques, générales (science politique, science politique : textes fondateurs) et spécialisées (politique comparée, partis politiques et groupes d'intérêt, *EU Politics*, analyse de l'action publique, analyse des relations internationales, etc.).

Dans le programme trilingue français-anglais-néerlandais du bachelier en sciences politiques, deux unités d'enseignement sont enseignées en anglais et deux unités d'enseignement sont enseignées en néerlandais pour chaque bloc annuel standardisé.

- En première année : *Analyse van de media-instellingen*, *Sociologie* (nl), *Political science*, *Geopolitics*
- En deuxième année : *International relations*, *Politieke sociologie*, *Economie 1* (nl), *Economics 2*
- En troisième année : *EU Politics*, *Media en Politiek*, *International Organizations*,

SPTB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme du bachelier trilingue français-anglais-néerlandais en sciences politiques, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- **Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.**
- **Acquérir progressivement une culture poussée en sciences politiques, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques, etc.**

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- **Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.**
- **Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés.**

III. Se former à la démarche scientifique

- **Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques.**
- **Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives.**
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes politiques contemporains.
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).
- **Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs.**
- **Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement.**
- **Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.**

IV. Maîtriser la communication orale et écrite en français, en anglais et en néerlandais

- **Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales en français, en anglais et en néerlandais.**
- **Acquérir la capacité à suivre un cours, à l'étudier et à en présenter l'examen oral ou écrit en anglais et en néerlandais;**
- **Acquérir la maîtrise de l'anglais et du néerlandais, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences politiques.**
- **Se familiariser avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger avec une possibilité d'échange ERASMUS en Europe ou hors Europe en troisième année de bachelier)**

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en sciences politiques est un programme de 1er cycle (bachelier dit de "transition"), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe chronologique en trois blocs annuels de 60 crédits. Il prépare à plusieurs formations de 2e cycle (programmes de master) que nos étudiant-es poursuivent à Louvain-la-Neuve ou dans une autre institution universitaire en Belgique ou en Europe (our le détail, se reporter à la rubrique "et après... quelles formations ?").

La première année (1er bloc) est totalement commune aux trois programmes en sciences politiques, information et communication et sociologie et anthropologie organisés par la faculté. Outre la volonté pédagogique de fonder la formation sur une solide base multidisciplinaire, qui est l'une des marques de fabrique des programmes organisés sur le site Saint-Louis - Bruxelles, ce 1er bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au 2e bloc vers une des deux autres filières en information et communication ou sociologie et anthropologie sans avoir d'unités d'enseignement à rattraper.

L'affiliation disciplinaire est conçue pour prendre de l'ampleur au fil du cursus : dans le 2e bloc, 20 crédits sont à caractère politologiques, dans le bloc 3, 30 crédits sont à caractère politologiques.

La structure du programme se compose d'**unités d'enseignement "classiques"** en auditoire, d'introduction aux disciplines des sciences humaines et sociales (philosophie, droit, histoire, économie, psychologie, sociologie, science politique, information et communication), des **enseignements méthodologiques** accompagnés de **travaux pratiques** (ex : Démarches et méthodes de recherche en sciences sociales).

En fin de cursus, un atelier permet en outre de réaliser un travail d'équipe sur le terrain et de présenter celui-ci devant un jury de spécialistes du domaine abordé, jury qui apprécie la qualité de la présentation et la pertinence de l'analyse.

SPTB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

● Obligatoire

✂ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1282	Néerlandais II 	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] 		x	

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

-

- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1312** "[International relations](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1315** "[Régimes politiques](#)" a comme prérequis BESPO1165
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BSPOL1322** "[Analyse de l'action publique](#)" a comme prérequis BESPO1165 OU BESPO1161
- BESPO1165 - [Political Science](#)
- BESPO1161 - [Sociologie](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

SPTB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR]
-

○ BPOLS1111	Anthropologie	Jean-Pierre Delchambre	FB [q2] [30h +9h] [5 Crédits]
○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

o Informatique et méthodes

○ BPOLS1150	Introduction au travail universitaire en sciences sociales	Karine Dejean (coord.) Marie Dufrasne	FB [q1] [22.5h +15h] [5 Crédits]
○ BPOLS1231	Démarche et méthodes en sciences sociales	Karine Dejean Emmanuelle Lenel (supplée) Nicolas Marquis	FB [q2] [22.5h +15h] [5 Crédits]

o Langues

○ BANGL1192	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN
-------------	-----------	---	----

SPTB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Contenu de la formation :

Sciences politiques

○ BSPOL1312	International relations ■	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSPOL1214	Doctrines politiques ■	Florence Delmotte	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BHDPO1317	Partis politiques et groupes d'intérêt ■	Olivier Paye	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BSPOL1211	Politieke sociologie ■	Johan Wets	NL [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

Droit

○ BPOLS1120	Droit public ■	Nicolas Bernard (supplée Isabelle Hachez)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	----------------	---	-----------------------------------

Économie et gestion

○ BESPO1173A	Economie I	Tom Truyts	NL [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1127	Economics II	Gene Latzer	EN [q2] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐

Informatique et méthodes

○ BSOCA1330	Méthodes de terrain: Observation et entretiens ■	Gene Latzer	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1330	Méthodes quantitatives I: Production des données ■	Gene Latzer (supplée Amandine Orsini)	FR [q1] [30h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ BPOLS1233	Méthodes quantitatives II: Statistique ■	Gene Latzer	FR [q2] [30h +22.5h] [5 Crédits] 🌐

○ BNEER1282	Néerlandais II 	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont	NI [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 
-------------	--	--	--

SPTB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Contenu de la formation :**o Sciences politiques**

○ BSPOL1322	Analyse de l'action publique ■	Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BSPOL1315	Régimes politiques ■	Denis Duez	(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BHDPO1315	EU politics ■	Valentina Brogna	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BSPOL1215	International Organizations ■	Valentina Brogna (supplée Amandine Orsini)	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BPOLS1320	Media en politiek ■	Dave Sinardet	(FR) [q2] [30h] [5] Crédits 🌐

o Économie et gestion

○ BHDPO1222	Politique économique ■	Arastou Khatibi	(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
	(FR) [q1] [30h] [5]		

o Autres sciences humaines et sociales

○ BPOLS1124	Philosophie morale	Raphaël Gély	(FR) [q1] [30h] [5] Crédits 🌐
○ BPOLS1125	Psychologie générale et sociale	Karine Dejean (coord.) Mauricio Garcia Penafiel	(FR) [q2] [45h] [5] Crédits 🌐

SPTB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engenees qui constituent nombre**

PÉDAGOGIE

À côté de cours magistraux classiques, de type ex cathedra, qui se donnent dans des auditoriums de taille raisonnable, des pratiques d'enseignement actif favorisent le déploiement et l'appropriation de compétences théoriques, méthodologiques et analytiques.

Ainsi, le programme de bachelier en sciences politiques est composé, outre les cours magistraux, d'activités d'apprentissage plus "pratiques", sous la forme de séminaires ou d'ateliers par exemple, qui offrent la particularité pédagogique de reposer sur les contributions des étudiant-es et d'être dispensées en petits groupes. Ces dispositifs permettent à l'étudiant-e, au sein d'un groupe de travail de taille restreinte, d'entretenir un contact privilégié avec les professeur-es et les chercheur-euses enseignant-es, et de mettre en oeuvre des démarches qui mobilisent et concrétisent les acquis de sa formation.

Le campus Saint-Louis - Bruxelles se situe en plein centre de Bruxelles : il en résulte d'indéniables avantages pratiques dont une connexion aisée en métro et en train. Mais surtout sa localisation près du siège des institutions politiques nationales et européennes permet l'intervention de leurs membres ou la participation à des activités en lien avec ces institutions.

Le site de Saint-Louis - Bruxelles est spécialisé dans les trois années de bachelier et accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités de soutien.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#)

